



Aveyron

DÉLIBÉRATION DU BUREAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 8 novembre 2016 à 17 h 15, le bureau du conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean- Claude Anglars.

Nombre de membres en exercice : 5.

Membres présents : Madame Annie Bel et Messieurs Jean-Claude Anglars, Serge Roques.

Membres absents ou excusés : Madame Sylvie Lopez et Monsieur Christophe Saint-Pierre.

Date de convocation : 3 octobre 2016.

2 – RÉFORME DE MATÉRIELS

Vu le rapport n° 4.

Vu la délégation consentie par le conseil d'administration au bureau par délibération du 20 mai 2015.

Vu le règlement de cession des biens meubles appartenant au domaine privé, approuvé par le Conseil d'Administration.

Considérant que le SDIS a actuellement un certain nombre de matériels (listés en annexe) endommagés ou ne donnant plus satisfaction qu'il y a lieu de désaffecter et de sortir de l'inventaire du patrimoine du SDIS pour permettre leur vente, leur cession gracieuse ou leur destruction et considérant par ailleurs que des demandes de don ont été formulées par des associations.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, le bureau du conseil d'administration :

- décide de désaffecter et de réformer les matériels portés sur la liste ci-jointe,
- donne son accord à la cession à titre gratuit de 2 véhicules légers Peugeot, l'un aux Restos du Coeur (9340 NK 12), l'autre à l'association générale des familles (9343 NK 12),
- donne son accord à la cession à titre gratuit, si la demande est formulée, à une association de pompiers portugais (associacao humanitaria dos bombeiros voluntarios tirsenses) d'un véhicule d'incendie (BN 375 BV),
- autorise le Président à signer les actes afférents à leur vente, à leur cession gracieuse ou à leur destruction.

Fait à Rodez, le 18 NOV. 2016

Le Président,

Jean-Claude Anglars

VEHICULES ET MATERIELS REFORMÉS PAR LE BUREAU DU C.A.S.D.I.S. DU 08/11/2016

N°	Type	Immat	Marque	Modèle	Année	KMS	Observations	Estimation de mise à prix	Date de réforme
1	Voiture	6521 NV	CITROEN	XSARA	2002	157000	RAS	1 222,00 €	02/09/2016
2	Voiture	8973 NN	PEUGEOT	PARTNER D	1999		compteur hs	800,00 €	1 ^o semestre 2017
3	Voiture	9343 NK	PEUGEOT	PARTNER D	1999	153000	RAS	1 000,00 €	1 ^o semestre 2017
4	Voiture	9340 NK	PEUGEOT	PARTNER D	1999	165000	RAS	1 000,00 €	1 ^o semestre 2017
5	Vehicule de secours routier	9242 MY	RENAULT VI	B 120	1994	50000	RAS	3 000,00 €	1 ^o semestre 2017
6	Camion 4x4 feux de forêts	8496 ML	RENAULT VI	85/150	1989	33000	PB FREINS	2 000,00 €	1 ^o semestre 2017
7	Camion 4x4 feux de forêts	BN-375-BV	RENAULT VI	110/150	1990	25000	PB FREINS	2 000,00 €	1 ^o semestre 2017
8	Fourgon	4199 MC	RENAULT VI	Boxer D	1996	90000	Corosion chassis importante	500,00 €	Décembre 2016
9	Fourgon	8930 MH	RENAULT VI	B 90 4X4	1988	60000	RAS	5 000,00 €	1 ^o semestre 2017
10	Fourgon	7484 MW	RENAULT	TRAFIC ESS	1993	105000	RAS	1 000,00 €	1 ^o semestre 2017
11	Fourgon	3068 MY	RENAULT	TRAFIC D	1991	105000	RAS	2 000,00 €	1 ^o semestre 2017
12	Tuyaux						Tous diamètres hors d'usages	50,00 €	03/10/2016